



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 12 décembre 2016

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:

12 DEC. 2016

763-1

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet des retards des trains CFL.

La ponctualité des trains est un critère essentiel pour le choix du moyen de transport quotidien. Malgré les efforts fournis dans ce domaine, la ponctualité des trains CFL a connu une certaine diminution allant de 92,6 pourcent en 2014 à 90,9 pourcent en 2015. Bien que ces chiffres démontrent que la forte majorité des trains sont ponctuels, de nombreux clients estiment que les retards sont trop élevés ce qui les mène à favoriser un autre moyen de transport au quotidien.

Dans cet ordre d'idées, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. Est-ce que Monsieur le Ministre dispose de chiffres officiels concernant l'évolution récente de la ponctualité des trains?
2. Quelles sont les raisons principales des retards, voire de la suppression régulière de certains trains sur les grandes lignes ferroviaires du Luxembourg?
3. Les clients des CFL sont-ils toujours informés de ces raisons?
4. Par quelles mesures Monsieur le Ministre entend-il augmenter la ponctualité des trains afin d'améliorer la satisfaction des clients et leur motivation de choisir le train comme moyen de transport quotidien?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Josée Lorsché  
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 12 décembre 2016

Objet : Question parlementaire n° 2631 du 12.12.2016 de Madame la Députée Josée Lorsché

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés